

JEAN-BAPTISTE DE FOUCAULD : POUR UN PACTE CIVIQUE

Jean-Baptiste de Foucauld

Ancien commissaire au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld a lancé, en 2011, avec quelques amis, le Pacte civique, auquel il voudrait faire adhérer les simples citoyens, les diverses organisations qui structurent la vie économique et sociale et les responsables politiques. Il est persuadé que, dans la crise que nous traversons, seul un travail de l'ensemble de la société sur elle-même permettra de sauver notre modèle social.



Dans la crise sans précédent que nous traversons, doit-on, et peut-on, laisser à l'État le soin de réduire les inégalités ? Ou faudra-t-il faire appel à la société civile ?

Le rapport de la société à l'économie est en train de changer. Et, ne nous y trompons pas, ce changement est considérable. On a beaucoup demandé à l'économie pour développer la société : on résorbait la pauvreté et les inégalités par la croissance. Or, dans un futur proche, nous devons faire face à des charges nouvelles : la résorption des trois dettes, financière, sociale et écologique.

« NOUS ENTRONS DANS UNE ÉPOQUE DE MUTATION DES VALEURS, QUI COMPORTE DES RISQUES DE FORTES CONFLICTUALITÉS – QUE LES PLUS RICHES PAR EXEMPLE NE VEUILLENT PAS PARTAGER. »

Nous n'aurons plus grand-chose à redistribuer. Le système politique est en risque d'échec. Nous entrons donc dans une époque de mutation des valeurs, qui comporte des risques de fortes conflictualités – que les plus riches par exemple ne veulent pas partager. Les problèmes de redistribution sont plus compliqués à résoudre dans des sociétés indivi-

dualistes. Ces tensions risquent de se résoudre au détriment de l'environnement et des plus pauvres. Le système politique a donc besoin que la société civile – et plus précisément sa partie civique, celle qui agit sur le terrain, connaît les difficultés des sujets, n'est pas naïve, mais a gardé le sens de l'engagement, de l'utopie, de la résistance, sans négliger les problèmes de régulation – s'exprime et se mobilise autour d'axes de

changement précis. Ces axes devront faire consensus, même si leur contenu et leurs conditions d'application font l'objet de débat. Seule une réforme élaborée démocratiquement peut être acceptée. Si le changement est imposé d'en haut par l'État et n'est pas assumé par la société, il ne pourra pas être appliqué correctement. Les changements dictés par les politiques ne sont pas suffisants, et les changements dictés par les marchés ont eux aussi leurs limites. Il faut donc trouver un nouveau logiciel de changement pour remettre le système en ordre pour afin qu'il fonctionne de manière vraiment humaine.

Quel est ce logiciel de changement ?

Il faut d'abord changer nos comportements individuels, devenus trop utilitaristes, pas assez solidaires, ni économes, trop dominés par la logique des systèmes. Il faut ensuite que les organisations, elles-mêmes, changent leurs modes de fonctionnement devenus progressivement inhumains, et retrouvent leurs finalités. Il faut enfin opérer des changements politiques : en finir avec les politiques discrétionnaires, élargir les représentations aux femmes, aux chômeurs, afin d'améliorer notre façon de décider, de travailler ensemble. Travailler à mieux équilibrer justice sociale et efficacité, établir un contrat fiscal stable et juste, privilégier le plein emploi de qualité, reprendre la bataille contre les exclusions, relancer la politique de la ville en faisant appel au pouvoir d'agir des habitants, travailler sur le vivre ensemble à long terme, relancer l'éducation populaire. Il y a aussi le problème de l'Europe dont on ne peut pas se passer, mais qui a besoin d'une relance pour être plus active, plus sociale, plus citoyenne. ▶

Propos recueillis par
Florence Maignan (PES 81)



Jean-Baptiste de Foucauld (SP 64)

Ancien élève de l'ENA, inspecteur des Finances, ancien commissaire au Plan, auteur de nombreux rapports publics notamment sur le financement de la protection sociale, l'Europe des droits civiques et sociaux, l'épargne salariale, Jean-Baptiste de Foucauld a fondé en 1985 l'association Solidarités nouvelles face au chômage, qu'il a présidée jusqu'en 2009, puis en 1996 Démocratie et spiritualité, qu'il préside. Il est l'initiateur et le coordinateur du Pacte civique lancé en 2011. Il participe aux travaux du club de Jacques Delors Échanges et projets. Dernier ouvrage paru : *L'Abondance frugale. Pour une nouvelle solidarité*, Éditions Odile Jacob, 2010.

► D'où l'idée d'un Pacte civique, auquel adhérerait l'ensemble de la société ?

L'idée centrale du Pacte civique consiste à dire : nous avons besoin, pour changer la société et réduire les inégalités, de trois changements simultanés : changement du comportement personnel, changement des organisations, changement des institutions. Aucun de ces changements n'est suffisant à lui seul. Ni l'État, ni la société civile, ni les organisations prisonnières de règles du jeu qui les contraignent à faire ce qu'elles ne veulent pas faire, ne peuvent tout faire seuls. Les trois, mis bout à bout, sont nécessaires pour avancer.

La démarche est assez nouvelle. Elle repose sur quatre valeurs fondamentales.

► **La créativité.** Nous devons être plus créatifs de valeurs, plus entreprenants au sens éthique, en utilisant l'apport des sciences sociales pour rendre l'humain plus humain. Une nouvelle morale collective – une intériorité de masse – est en train de s'esquisser. Nous prenons conscience que nous avons besoin des autres pour être nous-mêmes. Par ailleurs, personne ne peut faire l'économie de la recherche de sens. La créativité doit être élargie à cette dimension spirituelle.

► **La sobriété.** Elle aussi est incontournable. Pour la planète. Pour la justice sociale. Le superflu devrait être redistribué, d'abord de façon obligatoire et collective par l'impôt, pour que chacun ait l'essentiel, puis sous forme volontaire et individuelle, par le don – en temps ou en argent – pour l'intérêt général. C'est la leçon que l'on peut tirer de *Solidarités nouvelles face au chômage*¹ : en donnant du temps et de l'argent, on peut aider concrètement des chômeurs, alors qu'on croit à tort souvent qu'on ne peut rien faire.

► **La justice sociale.** L'État-providence est à bout de souffle. Il faut accepter de faire d'importants efforts et de "payer le prix" pour sauver notre modèle social. Accepter des impôts relativement élevés, ne pas se conduire en consommateurs abusifs de prestations sociales. Mais aussi inventer de nouvelles formes de redistribution, en commençant par mettre en place des tarifs progressifs dans le service public, mais aussi en envisageant par exemple un droit au réseau d'eau, de gaz, d'électricité, indexé sur les revenus, ou en donnant à chacun une carte carbone. Il faut lancer des pistes de réflexion tous azimuts.

► **Le principe de fraternité et d'égalité démocratique,** enfin, est une condition *sine qua non* pour avancer. Les périodes de crise font souvent émerger des formes de fraternité nouvelles. C'est le cas dans les pays pauvres. Est-ce que ce sera le cas chez nous ?

Le Pacte civique est-il intervenu dans la campagne présidentielle ?

Ce projet constitue un cadre de travail ouvert à tous ceux qui voudraient aider la société à bouger dans une bonne direction – particuliers, organisations, responsables politiques. Nous ne négligeons pas ces derniers, qui sont une partie du problème, ni plus ni moins. Nous avons écrit aux principaux candidats à l'élection présidentielle. Nous avons obtenu l'accord de trois des six candidats que nous avons sollicités : Éva Joly et François Hollande ont signé les 32 engagements, François Bayrou a dit qu'il allait le faire. Nous attendons la réponse de Nicolas Sarkozy. Nous visons un mouvement transpolitique, allant de la gauche raisonnablement radicale à la droite raisonnablement sociale.

Quels conseils donneriez-vous aux Sciences-Po pour réduire les inégalités ? Individuellement ? Collectivement ?

L'important est de ne pas se satisfaire de situations dans lesquelles leur être moral profond serait en désaccord avec ce qu'ils seraient amenés à faire par le jeu du fonctionnement du système. Il faut résorber l'écart qui s'est créé entre l'intime et le système. Les responsables doivent aussi se sentir responsables de la société telle qu'elle va – bien ou mal – et pas seulement de leur réussite personnelle. C'est la fin de la période du chacun pour soi. Chacun pour soi, on ne peut pas s'en sortir. Tous ensemble, on peut s'en sortir chacun. Et qu'ils adhèrent au Pacte civique. ■

Qui a déjà adhéré au Pacte civique ?

1 700 personnes, dont Claude Alphandéry, François Bayrou, Michel Camdessus, Jean-Paul Delevoye, Jacques Delors, Jean-Pierre Dubois, Stéphane Hessel, Martin Hirsch, François Hollande, Éva Joly, Pierre Méhaignerie, Arnaud Montebourg, Maria Nowak, Jean-Marc Roissant, Christian Sautter, Hugues Sibille, Patrick Viveret, etc., ont déjà adhéré au Pacte civique, ainsi que 98 associations, dont le CCFD-Terre solidaire, le Centre des jeunes dirigeants (CJD), la Fondation pour la Nature et l'homme, la FNARS, Habitat et Humanisme, la JOC, le Mouvement des chômeurs et des précaires, les Scouts et Guides de France, l'université Rimay Nalanda, etc.

► Pour adhérer au Pacte civique et à ses 32 engagements : www.pacte-civique.org